

SEANCE DU 02 OCTOBRE 2023

L'an 2023, le 2 octobre 2023 à 10h00, s'est réuni au siège du SDE07 à PRIVAS, le Comité syndical du SDE07, sous la présidence de Monsieur Patrick COUDENE.

Membres convoqués : 99

Membres présents : 53

Pouvoirs : 1

Excusés : 8

Membres votants : 53

OBJET : COMPTE RENDU D'ACTIVITE DU DELEGATAIRE EASY CHARGE SPBR1 POUR L'ANNEE 2022

Par convention datée du 3 avril 2019, les Syndicats Départementaux d'Energie (SDE) de l'Allier (SDE03), des Alpes de Haute-Provence (SDE04), des Hautes-Alpes (SYME05), de l'Ardèche (SDE07), de la Drôme (SDED), de l'Isère (TE38), de la Loire (SIEL TE), de la Haute-Loire (SDE43), de la Savoie (SDS), de la Haute-Savoie (SYANE) et du Var (SYMIELECVAR) ont formé un groupement d'autorités concédantes en vue de la passation et de l'exécution d'un contrat de concession portant sur la délégation du service public d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques et hybrides rechargeables (IRVE) dont Le Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SYANE) a été désigné Coordonnateur du groupement.

L'organisation du contrôle de la concession et notamment l'analyse et la validation des rapports annuels du concessionnaire est réalisée par le coordonnateur.

Le Président informe à l'assemblée que la société Easycharge a présenté leur compte rendu annuel 2022 aux Autorités Délégantes le 4 SEPTEMBRE 2023.

Le Syndicat apporte une attention permanente sur les critères suivants :

- Consommation et utilisation des bornes :
 - Progression de la quantité d'énergie délivrée, 8 291,141 MWh délivrés par le réseau eborn en 2022. Ceci représente le double de la quantité d'énergie délivrée en 2021.
 - Evolution du nombre d'abonnés eborn avec 6681 abonnés (particulier + flotte) soit une augmentation de 81,2 %.
 - La note moyenne sur l'application eborn reste stable. La note moyenne de 2022 est de 4,24 tous départements confondus et de 4,55 pour l'Ardèche.
 - La part des itinérants et les charges lancées par TPE représentent respectivement 44% et 28% des revenus alors que la part des abonnés eborn est 19%.

➤ Exploitation et maintenance du réseau :

- Le taux de disponibilité moyen du réseau eborn est de 96,1%. Pour l'Ardèche, le taux de disponibilité des bornes accélérées est satisfaisant avec un taux de 98 % alors que le taux de disponibilité des bornes rapides (92 %) est en dessous du taux contractuel du délégataire.
- Diminution du nombre de pannes au cours de l'année 2022, une baisse de 30 % par rapport à l'année dernière.
- Le délai d'intervention moyen a baissé de 208 heures à 120 heures en 2022.

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- ✓ **DECIDE de prendre acte du rapport d'activité 2022 du délégataire Easycharge.**

Le Président,
Patrick COUDENE



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en Préfecture leet de sa publication ou notification le